

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

N°36

OBJET :

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

| | | | |
|---|------------------------------------|-----------------------------------|---|
| Nombre de Conseillers en Exercice : 43 | Nombre de Membres Présents : 41 | Nombre de Membres Votants : 43 | Date de la Convocation : 8 juillet 2020. |
|---|------------------------------------|-----------------------------------|---|

L'an Deux Mille vingt, le seize juillet à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre de Congrès à Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT, Maire.**

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme DENUX, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. PEREZ, Mme DOUTRES, M. BÈS, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT, Adjoint

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme PICHARD, Mme BERNARD, M. ARIAS, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS, Mme GASC, Mme GIOVANNETTI, Mme BLANC, M. OUDDANE, M. BUSTOS, Mme LETAO, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, Mme RIVEL, M. MOLHERAT, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, M. BIGOT, Mme LARROUX, Mme KERRINCKX, M. DUTHU, M. MONTAGNE.

EXCUSES : M. LECINA, M. BELMAS, qui ont donné pouvoir de voter en leur nom respectivement à M. LAREDJ, M. BIGOT, conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. JORDAN est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

DECISION MODIFICATIVE N°1 :

1. **En fonctionnement**, le budget est abondé de 54.180 € en dépenses et en recettes.

1.1 Dépenses : + 54.180 €

Chapitre 011 : + 47.680 €,

Un crédit de 23.500 € pour les droits à « La Route d'Occitanie – La Dépêche du Midi » pour être ville-départ pour la deuxième étape entre Carcassonne et Cap Découverte.

Un crédit de 69.000 € correspondant à l'avenant n° 1 au contrat liant la Ville et l'Office municipal de tourisme. Cet avenant permettra à l'Office de mettre en œuvre des dispositions d'accueil et d'animation exceptionnelles pour l'été 2020.

Réduction du crédit réservé à l'article 6188 de 44.820 €.

Chapitre 65 : - 4.000 € correspondant à l'inscription de subventions d'équipement en section d'investissement et à la réduction des réserves correspondantes.

Chapitre 67 : + 10.500 €. Sept associations se sont particulièrement distinguées durant la période de confinement sanitaire : une subvention exceptionnelle de 1.500 € est proposée pour Les Restaurants du Cœur, le Secours Populaire Français, la Société Saint-Vincent de Paul, la Croix Rouge Française, la Banque Alimentaire, l'Épicerie Solidaire et Aude Urgence Accueil.

1.2 Recettes : + 54.180 €

Chapitre 74 : + 29.180 €, comprenant des mises à jour budgétaires suite à encaissement de participations ou subventions. La D.R.A.C. subventionne une exposition au Musée des Beaux-Arts à hauteur de 4.000 € et la valorisation des collections à hauteur de 7.000 €, la Communauté d'agglomération finance les ateliers du Petit Lycée pour 580 €.

Chapitre 77 : + 25.000 € en produits exceptionnels (remboursements d'assurances suite à sinistres).

2. **En Investissement** le budget est réduit de 275.620 €, en dépenses et en recettes.

2.1 Recettes d'investissement : - 275.620 €

Chapitre 13 : - 275.620 € lié au décalage de plusieurs programmes éligibles à la Dotation Politique de la Ville (Gymnase de La Conte pour 169.020 €, école maternelle Condorcet pour 30.000 € et école primaire La Gravette pour 76.600 €).

2.2 Dépenses d'investissement : - 275.620 €

Chapitre 20 : + 20.000 € pour compléter l'inscription budgétaire relative à l'acquisition de logiciels, notamment pour la fourniture d'un progiciel de gestion de rendez-vous.

Chapitre 204 : + 83.700 €

Plusieurs nouvelles subventions d'équipement : 3.000 € de participation à l'achat d'une œuvre d'art par l'association des Amis de la Ville et de la Cité, 1.000 € pour un équipement sportif à destination de l'association sportive CRS 57, 4.700 € de complément à l'inscription budgétaire relative au Pôle d'échange multimodal. Inscription d'un crédit de 75.000 € pour la participation aux travaux sur le cinéma Le Colisée (loi Sueur).

Chapitre 21 : - 29.150,19 €, dont notamment :

Réduction des prévisions budgétaires de 124.000 € : restitution de reliquats de crédits d'acquisitions foncières pour 49.000 €, modification de l'imputation de l'aide aux travaux sur le Colisée pour 75.000 € (inscription en chapitre 204).

Inscription de 15.000 € pour la mise hors d'eau de plusieurs caméras de vidéoprotection.

Crédit de 48.000 € pour le rachat des panneaux d'affichage municipal.

Opérations d'équipement : - 350.169,81 €, dont notamment :

Décalage sur l'exercice 2021 de plusieurs programmes pour un montant de 1.283.000 € (Gymnase de La Conte pour 250.000 €, écoles maternelles Condorcet et Petit Prince pour 190.000 €, écoles primaires La Gravette et Jules Ferry pour 305.000 €, desserte du Pôle Aqualudique pour 500.000 €, travaux à la Maison des Jeunes et de la Culture pour 38.000 €).

Réduction du programme Economies d'énergie de 50.000 €.

Nouveaux crédits : + 970.000 € (éclairage du stade Domec pour 690.000 €, dispositif technique sur la toiture du Dôme pour 70.000 €, ombrières sur le site de Grazeilles pour 50.000 €, travaux dans les locaux de Carcassonne XIII à Domec pour 40.000 €, façade de la Maison des Jeunes et de la Culture pour 120.000 €).

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'adopter une première décision modificative du budget primitif (DM1)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE les propositions ci-dessus énoncées
- M. ICHE, M. BELMAS (P), Mme RIVEL, M. MOLHERAT, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, M. BIGOT, Mme LARROUX s'abstiennent

Et ont les membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire
Gérard LARRAT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20200716-delib16072036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2020

Affichage : 21/07/2020

Le Maire
Gérard LARRAT

